

II

*Le Ministère des Finances de la République de Singapour au
Haut-commissaire du Canada*

[Traduction]

Le 30 juillet 1971

EXCELLENCE,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre Note en date du 26 juillet 1971, laquelle se lit comme suit:—

(voyez la Note canadienne du 26 juillet 1971)

J'ai l'honneur de donner suite à votre Note en vous avisant que le Gouvernement de Singapour approuve les ententes confirmées dans votre Note et considérera que cette Note et la présente réponse constitueront entre le Gouvernement de la République de Singapour et le Gouvernement du Canada, un accord qui entrera en vigueur à la date de la présente réponse.

Veillez agréer, Excellence, les assurances de ma très haute considération.

G. E. BOGAARS

Secrétaire permanent

(Direction du développement économique)

Son Excellence,
John G. Hadwen,
Haut-commissaire du Canada,
Singapour.